

journal le 1500

Journal provincial

VOLUME 38, NUMÉRO 1 • MARS-AVRIL 2019



ENSEMBLE!!!



POUR LES 3 PROCHAINES ANNÉES!

Le *Journal Le 1500* est un bulletin d'information publié par le **Syndicat des employé-es de métiers d'Hydro-Québec**, section locale 1500 du Syndicat canadien de la fonction publique (FTQ).

Président provincial : Stéphane Michaud
Secrétaire général : Sylvain Dubreuil

☎ 514 387-1500
☎ 800 361-8526
🌐 scfp.1500.org
✉ semhq@scfp1500.org



Responsable communications :
Emmanuel Patola
Conception, montage et traitement de textes : Mélanie Clément
Relecture : Nathalie Ialenti

Tirage : 8 763 exemplaires distribués gratuitement à tous les membres de la section locale 1500.

Impression : Atelier Québécois offset 1998 inc.



Imprimé avec des encres végétales sur du papier fabriqué au Québec certifié Écom-logo et contenant 100% de fibres recyclées postconsommation et désencrées sans chlore certifié.



La reproduction totale ou partielle des articles contenus dans le journal le 1500 est encouragée. Prière d'en indiquer la source.

Dépôt légal à la Bibliothèque et Archives nationales du Québec.

Note : la forme masculine utilisée dans ce journal désigne, lorsqu'il y a lieu, aussi bien les femmes que les hommes.

Si vous ne désirez pas recevoir la version papier du journal le 1500 à domicile, demandez que l'on vous retire de la liste d'envoi en communiquant avec nous à l'adresse suivante:
christinefontaine@scfp1500.org

Vous pouvez aussi consulter la version électronique du journal sur notre site Internet ou pour **effectuer votre changement d'adresse** au **www.scfp1500.org**

VOICI LES DIFFÉRENTS SUJETS DES RÉSEAUX QUI ONT ÉTÉ DIFFUSÉS DEPUIS NOVEMBRE 2018

AFFICHAGE DEVANCÉ - POSTES VACANTS 1500

5 DÉCEMBRE 2018 - Volume 38, numéro 20

RÉSULTATS ÉLECTIONS PROVINCIALES 2019

28 JANVIER 2019 - Volume 39, numéro 1

RÉSULTATS ÉLECTIONS RÉGIONALES 2019 (POSTES ÉLUS)

11 FÉVRIER 2019 - Volume 39, numéro 2

COMPLEMENT DES POSTES PERMANENTS MÉTIERS

25 FÉVRIER 2019 - Volume 39, numéro 3

ÉQUIPES RELÈVE ET APPRENANTS 1^{RE} ANNÉE - DISTRIBUTION

20 MARS 2019 - Volume 39, numéro 4

RÉSULTATS ÉLECTIONS RÉGIONALES 2019

21 MARS 2019 - Volume 39, numéro 5

RÉSEAU SPÉCIAL

VOUS POUVEZ CONSULTER LES DOCUMENTS COMPLETS SUR NOTRE SITE WEB AU
WWW.SCFP1500.ORG

Offre enrichie chez SSQ Assurance pour nos membres



En tant que membre du centre communautaire des syndiqués et syndiquées d'Hydro-Québec, en plus de couvrir votre auto et votre habitation, SSQ Assurance vous fait également profiter d'une gamme complète de produits d'assurance sous un même toit ; assurance vie, maladies graves et voyage.

Parlons d'assurance voyage :

Par l'entremise de sa filiale assurancevoyages.ca et notre centre d'appel, SSQ Assurance vous offre des protections d'assurance voyage en fonction de vos besoins et de votre état de santé.

Je suis déjà couverte par mon assurance collective, pourquoi acheter plus d'assurance voyage?

Même si la majorité d'entre nous détiennent une assurance collective ou même une carte de crédit offrant une garantie d'assurance voyage pour les frais médicaux d'urgence, gardez l'œil ouvert quant aux définitions de cette protection! Selon votre contrat, un plan complémentaire pour compléter votre couverture pourrait être de mise.

Lisez bien votre contrat d'assurance voyage et au besoin posez des questions au service à la clientèle de votre assureur ou de votre émetteur de carte de crédit.

Faites appel à nos conseillers

Les conseillers d'assurancevoyages.ca et nos agents prennent le temps d'analyser les besoins de leurs clients. Ils appliquent des normes de conformité rigoureuses et s'assurent de vérifier les états de santé préexistants qui pourraient ne pas être couverts ou restreints. Ils offrent à la clientèle la meilleure solution pour leurs besoins particuliers. Voyagez sans tracas aussi longtemps que désiré!

Appelez-les pour être suffisamment couvert au **1 844 375-2529**.

Surveillez la prochaine parution afin d'en apprendre plus sur l'offre d'assurance maladies graves.

Note : Cet article vous est présenté à titre informatif seulement. En aucun cas, il ne doit être considéré comme un conseil financier ou une opinion juridique ou fiscale. Pour des conseils selon votre situation personnelle, parlez-en à votre conseiller. Jamais SSQ Assurance ne peut être tenue responsable d'une décision prise à la suite de la lecture de cet article.

LE MOT DES OFFICIERS

Consœurs, confrères,

Les élections provinciales maintenant derrière nous, nous vous remercions de la confiance dont vous faites preuve envers vos deux (2) officiers provinciaux et nous vous en sommes reconnaissants. Au niveau des élections régionales, nous félicitons les officiers et vice-présidents élus ou réélus, ainsi qu'aux vice-présidents des trois (3) régions ayant remportés leurs élections.

Le comité de suivi de la mise en application de la nouvelle convention collective, ainsi que la révision des textes et l'intégration des lettres d'entente aux articles concernés, est au travail à temps plein afin de livrer la nouvelle convention collective 2019-2023. Cet exercice complexe et minutieux prendra encore quelque temps, car il faut valider les textes et retourner à Hydro-Québec pour la mise en page aux alentours du mois d'avril et revalider le tout par la suite avant d'envoyer le tout en impression. Nous souhaitons avoir terminé cette démarche avant la période estivale afin que tous les membres reçoivent leur copie par la poste.

L'affichage des postes vacants de mars contenait à lui seul plus de 600 postes réels et la même quantité de fictifs. Cet exercice permettra de permanentiser un grand nombre de nos employés temporaires dans plusieurs unités d'affaires; nous souhaitons bonne chance à tous. Il y aura cinq (5) autres boucles d'affichage en 2019 et nous suivrons de près celles-ci afin que le tout respecte les ententes négociées par le comité de suivi.

La communication est au cœur de l'actualité dans l'entreprise et dans nos instances; nous ne pouvons passer à côté de cette réalité qui sera le défi des prochaines années. Afin d'y arriver, nous développerons dans les prochaines semaines de nouveaux réflexes en communication. Vous avez probablement vu notre petite vidéo du 14 février dernier dans laquelle nous remercions l'implication des délégués sociaux au 1500 ou même celle de la vulgarisation des remises de cotisations sur certains avantages sociaux. Cette nouvelle façon de communiquer sera de plus en plus présente et portera fruit. Il y a par contre des mises en garde à faire également, car nous ne voulons très certainement pas enlever le lien que vous avez et que vous devez maintenir avec vos structures régionales par ce nouveau moyen de communication.

Une autre réalité soulevée par les membres et la structure est le rapprochement avec la base. Nous avons très bien compris le message et ce point sera à



Richard Perreault, entouré du nouveau président provincial, Stéphane Michaud et de Sylvain Dubreuil, actuel secrétaire général

l'ordre du jour au prochain Comité Exécutif Provincial (CEP) de la fin du mois de mai.

D'ici là, nous creuserons nos méninges ensemble afin d'avoir un bon plan de match à présenter au CEP. C'EST UN INCONTOURNABLE AFIN QUE LES MEMBRES SE RAPPROCHENT DES STRUCTURES. NOUS NOUS DEVONS DE LE FAIRE PREMIÈREMENT NOUS-MÊMES. NOUS ATTEINDRONS CET OBJECTIF ENSEMBLE!

D'ailleurs, un comité de travail 1500 s'est rencontré à plusieurs reprises en 2018 afin de développer une campagne à frais partagés avec le SCFP National. Le but des travaux était de trouver, sous un thème rassembleur, un moyen de développer un plan d'action pour les prochaines années dans le but de MOBILISER nos membres ainsi que d'améliorer la COMMUNICATION. Nous terminerons nos travaux dans ce dossier au cours des prochains mois afin d'en arriver à un résultat qui saura très certainement plaire aux membres.

Nous tenons aussi à souligner le départ imminent à la retraite de notre confrère et ex-président provincial des dix-neuf (19) dernières années, Richard Perreault, qui le mérite grandement. Richard fait actuellement le transfert des dossiers ainsi que le suivi de la mise en place de la convention collective avant de quitter à la fin avril.

Nous nous gardons de l'encre pour la prochaine parution du journal afin de lui rendre un hommage bien mérité.

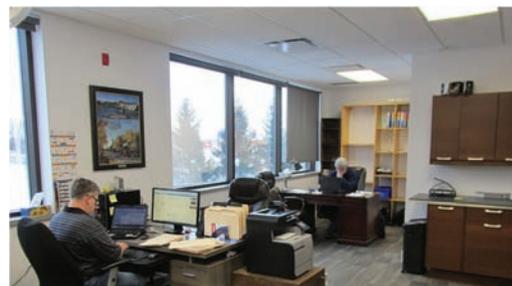
Solidairement !

RÉGION RICHELIEU

Nouveau local pour la région!

C'est le 7 février dernier qu'avait lieu le conseil régional dans les nouveaux bureaux de Brossard. Nous avons profité de la rencontre entre vos représentants pour avoir une vidéoconférence avec notre nouveau président provincial, Stéphane Michaud. Au cœur de la région et à proximité des axes routiers, c'est un excellent lieu de rencontre pour un comité régional, une formation ou encore une rencontre interrégionale. Nous sommes maintenant situés au 6705, boulevard Chevrier, suite 206 à Brossard.

Jean-Philippe Deschênes, trésorier
Région Richelieu



RÉGION ST-LAURENT

Colloque sur les droits de la personne



Chrystelle Auger
Installatrice mesurage
Responsable des droits de la personne
Région St-Laurent

Le tout premier Colloque sur les droits de la personne, organisé par le SCFP-Québec, s'est tenu les 5 et 6 décembre derniers à Trois-Rivières à l'hôtel Delta.

Deux journées des plus enrichissantes où plusieurs sujets furent abordés tels que la violence domestique, la communauté LGBTQ2S+, les femmes autochtones, etc.

J'ai beaucoup appris dans ces conférences afin de pouvoir aider mes consœurs et confrères de travail, pour mieux les comprendre et pour les appuyer dans leur diversité. Quelques personnes sont venues nous livrer un témoignage sur leur parcours syndical avec les obstacles qu'ils ont vécu, tout en affirmant que cela en valait la peine. Le dernier jour a été riche en émotions et marquant, car ce fut la commémoration de la tuerie de la polytechnique survenue le 6 décembre 1989.

Nathalie Provost, qui a été blessée et qui a survécu à ce triste évènement, est venue nous parler de ce qui s'est passé ce jour-là, de son parcours et des années qui ont suivi cette tragédie. Ce fut un témoignage poignant, l'émotion était palpable dans la salle. Bref, ce fut un colloque très intéressant et instructif. J'en suis sortie plus motivée et outillée pour le bien-être de mes consœurs et confrères!



LES GRANDS PRIX SANTÉ ET SÉCURITÉ DU TRAVAIL CNESST

HYDRO-QUÉBEC PRODUCTION ATELIER MÉCANIQUE DE SHAWINIGAN RÉGION MAURICIE

Lauréat régional 2018

Une réalisation de l'atelier mécanique de Shawinigan est lauréate de la catégorie « Innovation » de la finale régionale des GRANDS PRIX SANTÉ ET SÉCURITÉ DU TRAVAIL, région Mauricie et du Centre-du-Québec. Le 30 octobre dernier, l'équipe de soudeurs a reçu son prix lors du 22^e Carrefour santé et sécurité du travail Mauricie et Centre-du-Québec, à Drummondville.



La «cabane à Lionel», une cabine insonorisante pour le meulage des directrices du groupe turbine-alternateur, a été fabriquée pour contenir le bruit et la poussière de métal et arrêter les particules en rotation, advenant le bris d'une meule.

Le soudeur qui opérait le robot de meulage se trouvait à proximité de la pièce. Celui-ci était exposé à plusieurs risques : projection de particules de métal en fusion, poussières, bruit, éclatement d'une meule et robot en marche, car celui-ci fait tourner la meule. La poussière en suspension et le bruit affectaient aussi tous les soudeurs de l'atelier. La cabine permet de sécuriser la zone où le robot est utilisé.



En plus de l'équipe de préposés forage et injection de LG-4, qui est en nomination pour le Gala national des Grands Prix santé et sécurité avec sa nacelle pour grue à unité de forage intégrée (voir notre article de l'édition précédente de ce journal), l'atelier mécanique de Shawinigan se retrouve aussi en lice pour ce gala national qui aura lieu à Québec au printemps.



LIONEL GRONDIN
Chef mécanicien d'appareillage soudeur
Retraite



RENÉ LAMBERT
Chef mécanicien d'appareillage soudeur
SCFP local 1500

«Nous sommes très fiers de toute l'équipe de l'atelier mécanique de Shawinigan. Ils ont ciblé un danger et ont pris soin de l'éliminer à la source. Bravo et bonne chance au Gala national des Grands Prix santé et sécurité » - **Pierre MacDonald**, président de la région Mauricie.



Emmanuël Patola
Responsable du comité provincial de communications

Vidéo CNESST (libre de droits) :
<https://youtu.be/BVWJxE1nKcU>

COMITÉ DROITS DE LA PERSONNE



Le 8 mars dernier, c'était la Journée internationale *des droits* des femmes. Cette année, à l'initiative du Collectif 8 mars, l'appellation de la journée fut modifiée pour remettre l'accent sur *les droits* des femmes et lui rendre son importance.

Cela visait aussi à lui redonner une perspective militante et féministe, car depuis plusieurs années déjà la « Journée de LA femme » ou encore la « Journée DES femmes » est régulièrement dénaturée et utilisée dans un but commercial qui renforce certains stéréotypes, comme la St-Valentin ou la fête des Mères, à l'occasion desquelles on offre des fleurs ou des rabais sur divers produits censés plaire aux femmes. C'est aussi pour éviter de vider de son sens cet important évènement, c'est-à-dire celui de dénoncer les nombreuses discriminations, inégalités et violences qui perdurent à l'égard des femmes.

L'ÉPINGLETTE: SYMBOLE DES LUTTES FÉMINISTES

Porter l'épinglette du 8 mars, c'est affirmer être féministe et afficher une détermination à poursuivre la lutte pour le plein respect des droits des filles et des femmes, dont celui de l'égalité dans les faits.

DEVOIR DE MÉMOIRE

Comme la situation s'améliore sur certains points et qu'un certain progrès se mesure, on peut constater que l'employeur s'approprie parfois le résultat. On ne veut pas leur enlever ce qui leur revient, mais en réalité, le mérite c'est aux consœurs, à travers leurs combats, qu'il va.

En ce qui concerne les travailleuses de métiers, parler du chemin parcouru sans mention de l'importance des combats contre l'employeur donne une vision trompeuse de la réalité.

L'équité et les milieux de travail plus respectueux ne sont pas venus tout seuls. Certaines ont dû se battre jusqu'en cour puis ont dû faire cheminer leur syndicat pour que ces derniers arrivent à faire changer les choses.

Ne pas mettre ces faits en évidence laisse entendre qu'il pourrait s'agir d'une évolution naturelle des mentalités qui s'ajuste au fil du temps. Cela occulte un grand pan de l'histoire et minimise l'importance des luttes de nos consœurs et donne l'impression qu'on peut attendre passivement que les choses s'arrangent seules avec le temps, que c'est maintenant terminé et que tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes.



COMITÉ DROITS DE LA PERSONNE...suite

Or, rien n'est plus faux dans le domaine des droits des femmes. Les combats ne sont pas terminés, les acquis ne le sont jamais vraiment. Les pionnières du 1500 ont tracé le chemin avec d'importants combats, elles n'ont pas attendu et ont exigé que leurs droits soient respectés. C'est grâce à elles que nous pouvons aujourd'hui constater du progrès et c'est avec la même détermination que nous continuerons à s'investir jusqu'à une réelle égalité.



(de gauche à droite): Annick Desormeau (installatrice mesurage), Chrystelle Auger (installatrice mesurage), Amilie Dubuc (jointeuse) et Jessica Legendre (monteuse).



Activité du Conseil régional FTQ Montréal métropolitain le 28 février dernier. (de gauche à droite) : Pénélope Comtois, Anne Filiatrault, Joëlle Ravary, Chrystelle Auger. (au bas): Carole Martin



FÉVRIER, LE MOIS DE
L'HISTOIRE DES NOIRS

C'est un moment pour réfléchir aux efforts déployés par de nombreux militants syndicaux et organisateurs communautaires d'ascendance africaine qui mènent la lutte en faveur de l'inclusion dans les communautés et les milieux de travail. Au congrès national de 2017, les délégués du SFCP ont adopté un document d'orientation stratégique qui engage notre syndicat à combattre le racisme et la haine sous toutes ses formes, en plus de donner à nos membres les moyens de dénoncer la discrimination. En outre, les délégués ont adopté une résolution pour que nous poussions les gouvernements à mettre fin au profilage racial et que nous prenions position publiquement contre tout projet de loi qui en ferait la promotion. Le profilage racial constitue une forme de discrimination et d'atteinte à la vie privée, ce qui contrevient à la Charte canadienne des droits de la personne.

À l'échelle mondiale, le Groupe de travail d'experts des Nations unies sur les personnes d'ascendance africaine sensibilise les gens à l'histoire de l'esclavage, de la discrimination, du sectarisme et de la criminalisation. Nous avons tous quelque chose à apprendre de cette histoire pour mieux lutter contre les barrières systémiques imposées aux personnes de race noire.

COMITÉ COMMUNICATIONS

En toute égalité

En décembre dernier se tenait le Colloque sur les droits de la personne ayant pour terme «EN TOUTE ÉGALITÉ». Notre consœur **Carole Martin**, présidente du Comité des droits de la personne au SCFP-QC, a ouvert le colloque avec un mot de bienvenue et une mise en contexte de ses discussions sur les droits de la personne. Par la suite, c'est le président du SCFP-QC, **Denis Bolduc**, qui a rappelé que les syndicats sont des agents de changement et l'importance du respect des droits de tous. **Charles Fleury**, secrétaire-trésorier du SCFP national, s'est aussi adressé aux participants par vidéo. Soulignant l'importance de la lutte pour l'égalité pour tous, «qui est au cœur de la mission de notre syndicat», il a rappelé que nous continuerons à nous battre pour cet objectif.



(de gauche à droite) : Mike Barney, président du Comité Triangle Rose, Carole Martin, Nathalie Claveau, Joëlle Ravary

Alice Audrain, agente principal service des droits de la personne SCFP, a fait une présentation sur le profilage racial et le racisme. Elle a démontré que les préjugés envers certains groupes de personnes sont souvent inconscients, mais non moins dommageables. Une bonne partie de la solution pour contrer cette réalité c'est l'ouverture d'esprit et l'éducation, mentionne-t-elle. Être jugé de façon négative constamment pèse lourd sur les personnes et entraîne des conséquences graves.

Marc-Édouard Joubert, président du Conseil régional FTQ Montréal métropolitain, a parlé de l'implication syndicale des personnes de toutes provenances. Pourquoi? Pour la justice et l'équité. Comment? Marc-Édouard propose des solutions : cesser de catégoriser les gens, de les étiqueter. S'efforcer de comprendre l'autre. Déconstruire notre rapport au pouvoir ; une structure syndicale n'est pas l'équivalent du jeu «roi de la montagne». Favoriser les échanges informels avec les groupes en quête d'égalité, cela permet d'expliquer la structure, de faire de l'éducation syndicale. Intégrer les divers comités aux structures décisionnelles des syndicats pour une réelle implication.

Étienne Chamberland, vice-président pour Aide aux Trans du Québec, est venu expliquer le spectre de l'orientation, de l'identité et l'expression de genre. «Homme/Femme et tout ce qu'il y a entre les deux, au final, nous sommes tous des êtres humains; il n'est pas nécessaire de porter des étiquettes».

Présentée par notre consœur Nathalie Claveau, présidente du Conseil québécois des autochtones et membre du Conseil national des Autochtones du SCFP, **Natacha Tremblay**, analyste judiciaire, a présenté un suivi de la Commission d'enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues ou assassinées. La mission de la commission est d'enquêter sur les politiques et les causes systémiques de la violence faites aux femmes autochtones et de faire des recommandations. <http://www.mmiwg-ffada.ca/fr/> Le rapport final est prévu pour le printemps 2019.

Danielle Lamy, avocate et conseillère au SCFP-QC a parlé de la violence domestique - en quoi ça concerne les syndicats? Les conséquences sur une victime de violence se répercutent aussi sur l'emploi. L'augmentation du taux d'absentéisme et les congédiements sont malheureusement fréquents dans ces cas. Que peut-on faire? Incrire des dispositions pour prendre soin de ces cas dans la convention collective. Des congés peuvent être prévus pour permettre des absences sans pénaliser les personnes. Possibilité d'utiliser les congés maladie. Il reste du chemin à faire sur ce point, mais les solutions sont accessibles.